

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 82

PRESENTS (77) : J.P. Abelin, M. Lavrard, J. Melquiond, L. Rabussier, P. Mis, A.F. Bourat, M. Ben Embarek, F. Braud, H. Preher, J. Dumas, C. Petit, F. Braillard, E. Azihari, T. Baudin, B. Roussenne, J.M. Meunier, E. Phlipponneau, G. Mauduit, D. Beaudoux, G. Michaud, F. Méry, P. Baraudon, J.M. Tardif, A. Pichon, J. Roy, J.P. Barbot, B. Heneau, L. Barreau, D. Boireau, J.C. Bonnet, L. Roy, J.M. Mazaud, J. Gauthier, M. Favreau, C. Daguisé, B. Morin, P. Bigot, B. de Correges, P. Moreau, E. Lassalle, F. Merchadou, H. Colin, I. Rabussier, D. Tremblais, B. Fontaine, P. Villette, R. Grandin, J.L. Poyant, A. Guimard, C. Piaulet, B. Sulli, M.L. Chabot, D. Gauthier, L. Clave, B. Simon, F. Reby, G. Wibaux, E. Bailly, P. Barbot, T. Prieur, J.J. Berthelley, A. Braguier, J. Conte, M. Godet, L. Juge, Y. Ecale, G. Perochon, D. Martin, M. Chaineau, C. Pepin, D. Chaine, J.F. Dabilly, P. Rocher, P. Foucteau, C. Vaneroux, P. Bernard, M. Ponthier.

POUVOIRS (4) :

C. Farineau mandante a pour mandataire M. Lavrard
N. Cassan-Faux mandante a pour mandataire J.P. Abelin
M. Metais mandante a pour mandataire F.Méry
Y Ganivelle mandant a pour mandataire P. Baraudon

EXCUSE (1) : E. Audebert

Nom du secrétaire de séance: Isabelle Barreau

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Désignation des représentants de la CAPC au syndicat Eaux de Vienne - SIVEER

Conformément à l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les syndicats mixtes sont soumis aux dispositions de l'article L5211-7 du CGCT qui prévoit que les délégués sont élus dans les conditions prévues à l'article L2122-7 du CGCT c'est-à-dire au scrutin secret à la majorité absolue au deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

En outre, l'article L5711-1 du CGCT prévoit que "le choix de l'organe délibérant peut porter sur tout citoyen réunissant les conditions requises pour faire partie d'un conseil municipal" à l'exception des agents employés par un syndicat ou une de ses communes membres.

Plusieurs circonstances ont conduit à la modification du nombre de représentants de la CAPC au syndicat : tout d'abord, une modification des statuts qui porte le nombre de représentants à 28 ; ensuite, des transferts volontaires de compétences de communes au syndicats qui ajoutent 7 délégués; enfin, l'extension du périmètre de la communauté et, plus largement, la mise en oeuvre du schéma départemental de coopération intercommunale aboutissent à ajouter 13 sièges.

Au total c'est donc 48 délégués titulaires et 48 délégués suppléants qui doivent être désignés pour représenter la CAPC.

* * * * *

VU l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales relatif aux dispositions applicables aux syndicats mixtes,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS**Délibération du conseil communautaire**

du 16 janvier 2017

n°6

page 2/3

CONSIDERANT la nécessité de procéder à l'élection de délégués de la CAPC à Eaux de Vienne- SIVEER afin de permettre à celui-ci de poursuivre son fonctionnement suite à la mise en oeuvre du schéma départemental de coopération intercommunale,

Les délégués élus sont :

Représentants proposés	
Titulaires (48)	Suppléants (48)
LAUMONIER Alain (Monthoiron)	BARREAU Isabelle (Bonneuil)
BONNET Jean-Claude(Cenon)	HENEAU Bernard (Bellefonds)
ROY Jacky (Archigny)	CARDINEAUX Monique(Archigny)
BARBOT Jean-Paul(Availles)	RIBEIRO Maryline (Thuré)
GAUTHIER Jacky (Colombiers)	FARINEAU Corine(Châtelleraut)
SULLI Bruno (Naintré)	DUMAS Jacques(Châtelleraut)
MARTIN Dominique (Senillé-Saint-Sauveur)	PETIT Chantal (Châtelleraut)
PONTHIER Marylène (Vouneuil)	PIAULET Christine (Naintré)
AZIHARI Evelyne(Châtelleraut)	BEN EMBAREK Mohamed (Châtelleraut)
MAUDUIT Gilles(Châtelleraut)	BEAUDEUX Daniel (Châtelleraut)
MEUNIER Jean-Michel(Châtelleraut)	RABUSSIÉ Laurence(Châtelleraut)
BARON Christian (Senillé-Saint Sauveur)	PHLIPPONNEAU Elisabeth(Châtelleraut)
MELQUIOND Jacques (Châtelleraut)	PREHER Hubert(Châtelleraut)
MIS Philippe (Châtelleraut)	CASSAN-FAUX Nelly(Châtelleraut)
BEN DJILLALI Ahmed(Châtelleraut)	PESNOT-PIN Dominique(Châtelleraut)
BARAUDON Pierre (Châtelleraut)	TARDIF Jean-Miche(Angles sur l'Anglin)
GIGUET Christiane (Angles sur l'Anglin)	BOIREAU Dominique (Buxeuil)
ARRIVE Jean-Claude (Buxeuil)	MALAGU James (Cernay)
ROY Laurent (Cernay)	MAZAUD Jean-Michel (Chenevelles)
RENAUDET Thierry (Chenevelles)	CLOCHARD René (Coussay-Les-Bois)
FAVREAU Michel (Coussay-Les-Bois)	BONIN Cédric (Doussay)
BIGOT Philippe (Doussay)	METIVIER Claude (Ingrandes)
DUBOIS Jannick (Ingrandes)	BOUHASSOUN Fatima (Leigné-Les-Bois)
ROUILLARD Claude (Leigné-Les-Bois)	LEROY Daniel (Lésigny)
TREMLAIS Daniel (Lésigny)	TISSOT Joël (Mairé)
TRIPHOSE Thierry (Mairé)	MAISONHAUTE Gaëtan (Orches)
MAZEAU Jean-Marie (Orches)	BRUNEAU Jean-Marie (Les Ormes)
SABOURIN Jacques (Les Ormes)	JUDES Adélaïde (Ouzilly)
FRAMERY Gérard (Ouzilly)	VILLAUME Nathalie (Oyré)
BESNAULT Alain (Oyré)	SOLIGNAC Jean-Pierre (Pleumartin)
GRATEAU Annick (Pleumartin)	GRIGNON Laurent (Saint-Christophe)
JOUJOU Sébastien (Saint-Christophe)	BRAGUIER Antoine (Saint-Gervais-Les-Trois-Clocher)
VALETTE Nicole (Saint-Gervais-Les-Trois-Clocher)	LAGRANGE David (1er adjoint Savigny-sous-Faye)
GODET Martine (Savigny-sous-Faye)	ROCHER Pascal (Maire Usseau)
HAMOIR Michel (Usseau)	DEBIN Francis (Vaux-Sur-Vienne)
BARON Jean-Alexandre (Vaux-Sur-Vienne)	PIERROT Paul -(Angles sur l'Anglin)
BERTHELOT Roger (Port de Piles)	VAUCELLE Alain (Colombiers)
LOURY Pierre (Saint-Rémy)	BENETAUD James (Ingrandes sur Vienne)
GAUTHIER Dominique (Naintré)	BERNARD Pascal (Vicq sur Gartempes)
MERCIER René (Leugny)	FAVRE Jean (Scorbé Clairvaux)
DUBOIS Gaëtan (Dangé-Saint-Romain)	BIOTEAU Gaëtan (Availles en Châtelleraut)
MARCHESSEAU Claude (Antran)	PROUST Alain (Senille-Saint-Sauveur)
VANEROUX Christelle (Vellèches)	ROY Franck (Dangé saint Romain)
ROBIN Xavier (Vicq sur Gartempes)	LEDON Didier (Dangé Saint Romain)
BARBOTTIN Alain (Thuré)	FRAUDEAU Jean-François (Naintré)
LARDEAU Jean-Pierre (Availles en Châtelleraut)	DJERBIER Philippe (Port de Piles)
BERTHELLEMY Jean-Jacques (Saint Genest d'Ambiere)	CHATELIER Jean-Marie (Monthoiron)
CLAVE Louis (Naintré)	NICOLO Jean-Marc (Lencloître)

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du conseil communautaire

du 16 janvier 2017

n°6

page 3/3

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de la CAPC, le 18-01-2017

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

